

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

SITE PATRIMONIAL DE L'ÎLE-SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

L'île Sainte-Hélène, partie intégrante du parc Jean-Drapeau, est avant tout un espace vert de très grande superficie situé à proximité du centre-ville. Elle comprend des repères urbains montréalais de grand intérêt et permet des vues uniques sur la ville, le Vieux-Montréal et le mont Royal. L'île d'origine, qui culmine avec le mont Boullé et la tour de Lévis qui le coiffe, est un point d'intérêt majeur dans le paysage.

Sa riche histoire a laissé des témoins de son occupation militaire par l'armée britannique, de la construction du pont du Havre (actuel pont Jacques-Cartier), du réaménagement de l'île réalisé dans le cadre des travaux de chômage faisant suite à la Grande Dépression, de la tenue de l'Exposition universelle et internationale de 1967 (Expo 67), événement historique qui a marqué Montréal, de sa renaturalisation, dans le cadre du plan directeur du « Montréal vert et bleu », et de la période contemporaine axée notamment sur le déploiement de grands événements.

L'île regroupe certaines icônes mondiales en matière de conception architecturale et artistique construites à l'occasion d'Expo 67, des aménagements et bâtiments érigés par le grand architecte paysagiste Frederick Gage Todd et poursuivis par la firme d'ingénierie McFadzean, Everly and Associates ainsi que des oeuvres d'art de qualité implantées sur le site depuis les années 1990.

Bien qu'elle soit équipée pour recevoir des événements de portée majeure, l'île Sainte-Hélène n'en conserve pas moins une valeur écologique particulière avec sa pierre de brèche d'origine dévonienne et la colonie de micocouliers qui se trouvent dans la partie d'origine de l'île, autour du mont Boullé.



L'île Sainte-Hélène en 2010 Source : Parc Jean-Drapeau

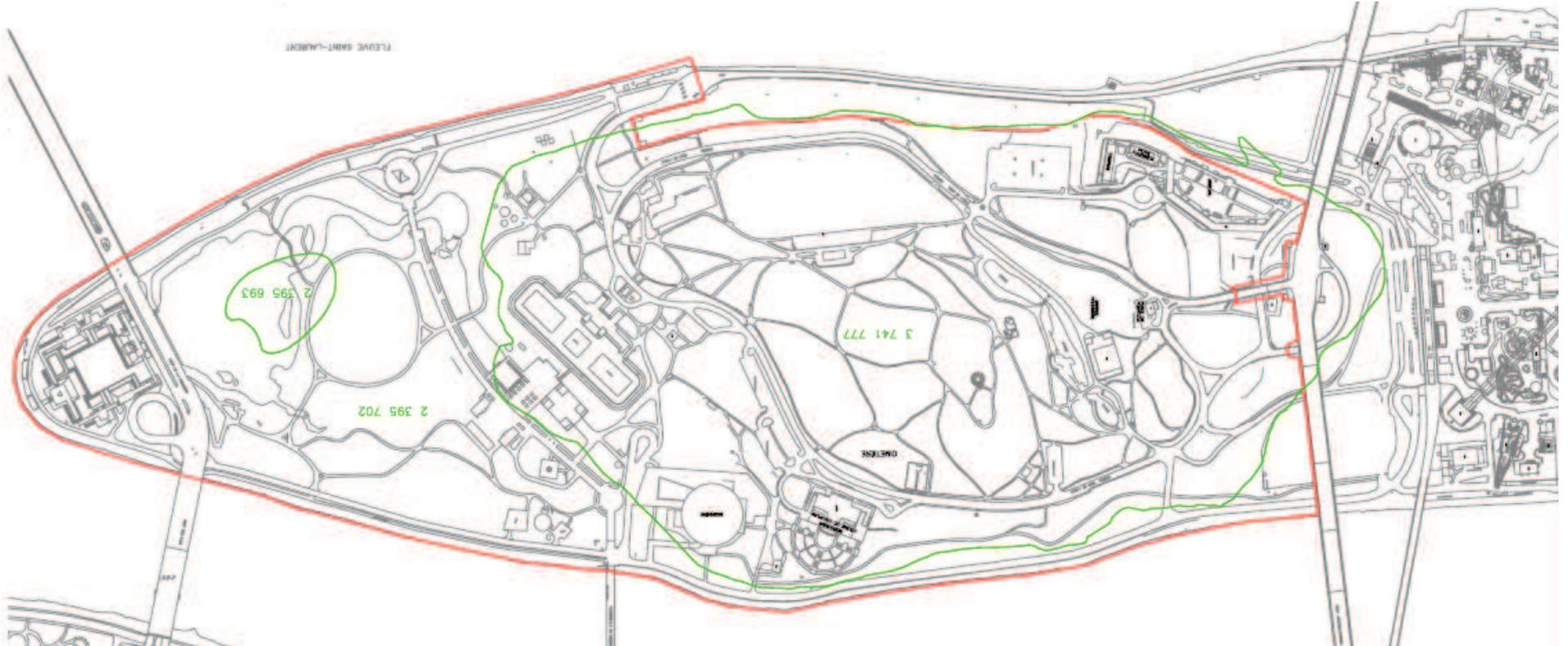
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Site patrimonial cité
Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

PÉRIMÈTRE DE L'ÎLE D'ORIGINE (en vert)
LIMITES DU SITE PATRIMONIAL CITÉ (en rouge)



Source : Ethnoscop, 2007

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE L'ÎLE



Liste des entités paysagères

EP 1. Secteur de la Place des Nations
EP 2 . Secteur du lac des Cygnes
EP 3. Secteur du Mail central
EP 4. Secteur du Parterre
EP 5. Secteur des Buttes
EP 6. Secteur des Rives
EP 7. Passerelle du Cosmos

EP 8. Secteur de la Biosphère
EP 9. Secteur Hélène-de-Champlain
EP10. Secteur du Complexe aquatique
EP 11. Secteur du Quai
EP 12. Secteur du stationnement P8
EP 13. Secteur de la Plaine des jeux
EP 14. Chemin du Tour-de-l'Isle

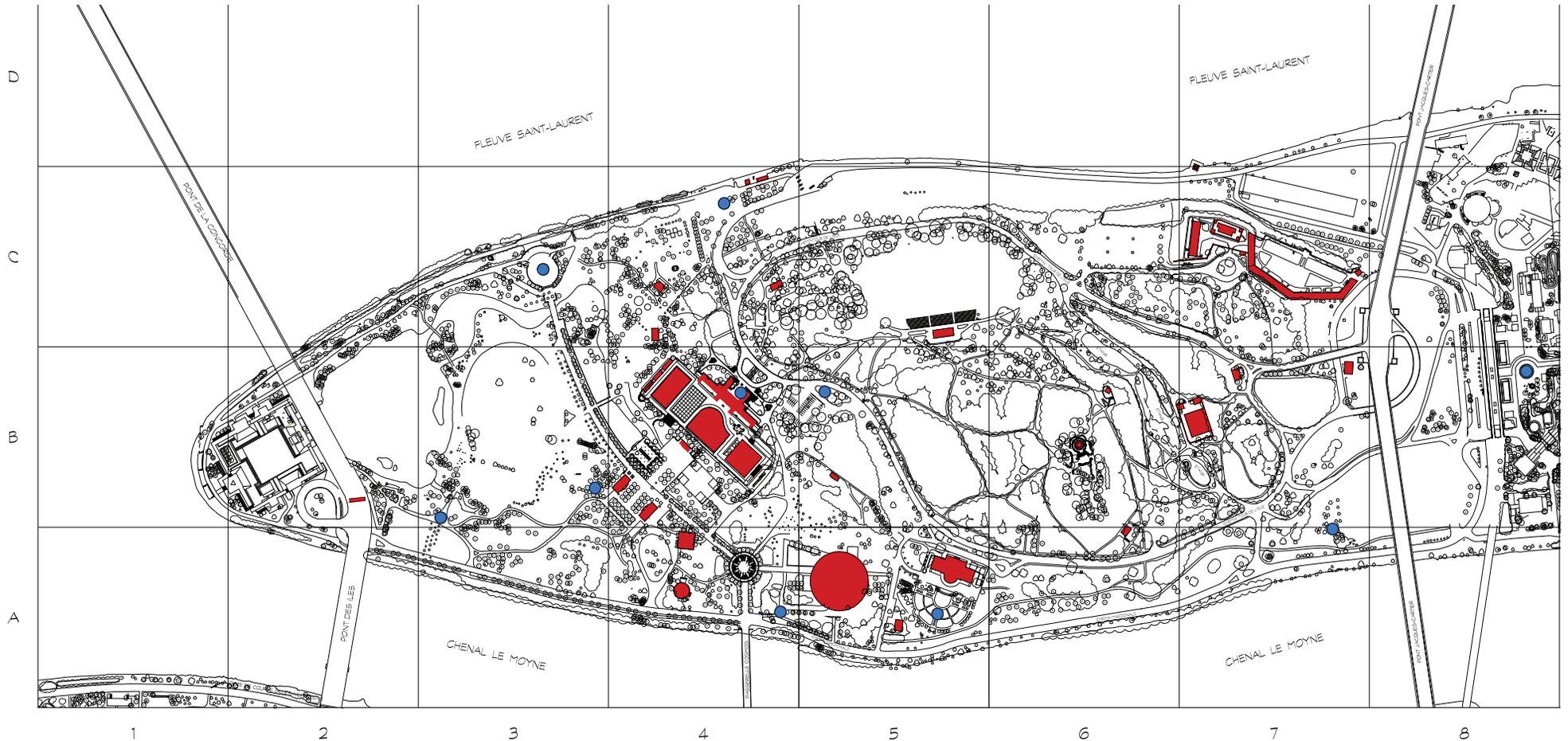
EP 15. Secteur du mont Boulé
EP 16. Secteur des étangs
EP 17. Secteur de la prairie
EP 18. Secteur militaire et de la poudrière
EP 19. Secteur du pont Jacques-Cartier

Source : WAA - Lafontaine & Soucy, 2016, p. 22

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

LES BÂTIMENTS ET OEUVRES D'ART DE L'ÎLE



● LISTE DES BÂTIMENTS

● LISTE DES OEUVRES D'ART

- | | | |
|-----|---|-----|
| 1. | ROTONDE | A-4 |
| 2. | PAVILLON DE LA CORÉE | A-4 |
| 3. | PAVILLON D39 | B-4 |
| 4. | PAVILLON D40 | B-4 |
| 5. | BILLETTERIE METRO | B-4 |
| 6. | COMPLEXE AQUATIQUE | B-4 |
| 7. | BÂTIMENTS DE SERVICES
DU COMPLEXE AQUATIQUE | B-4 |
| 8. | CONCESSION DU COMPLEXE
AQUATIQUE | B-4 |
| 9. | SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH2 | C-4 |
| 10. | VESPASIENNES DU PETIT PRINCE | C-4 |
| 11. | KIOSQUE DE PERCEPTION -
DEBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE | C-4 |

- | | | |
|-----|---|-----|
| 12. | ABRI OUVERT -
DEBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE | C-4 |
| 13. | ABRI PIQUE-NIQUE -
SECTEUR JEUX POUR ENFANTS | C-4 |
| 14. | CHALET DE LA PLAINES DES JEUX | C-5 |
| 15. | ABRI À PIQUE-NIQUE DU SECTEUR BOISÉ | B-5 |
| 16. | BIOSPHÈRE | B-5 |
| 17. | SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH3 | A-5 |
| 18. | PAVILLON HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN | A-5 |
| 19. | VESPASIENNE DU P12 | A-6 |
| 20. | TOUR DE LÉVIS | B-6 |
| 21. | PHARE | C-7 |
| 22. | PAVILLON PS4 | B-7 |
| 23. | ARSENAL (MUSÉE STEWART) | C-7 |

- | | | |
|-----|---|-----|
| 24. | CASERNE | C-7 |
| 25. | CORPS DE GARDE | C-7 |
| 26. | PETITE POWDRIÈRE | C-7 |
| 27. | ENCEINTE DU FORT | C-7 |
| 28. | LAVOR | C-7 |
| 29. | GRANDE POWDRIÈRE | B-7 |
| 30. | BLOCKHAUS | B-6 |
| 31. | SOUS-STATION ÉLECTRIQUE -
PONT JACQUES-CARTIER | B-7 |
| 32. | SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH1 | B-2 |
| 33. | STATION DE POMPAGE
DU LAC DES CYGNES | B-3 |
| 34. | PISCINE RÉCRÉATIVE
DU COMPLEXE AQUATIQUE | B-4 |

- | | | |
|-----|---------------------------|-----|
| 1. | TROIS DISQUES (L'HOMME) | C-3 |
| 2. | LE PHARE DU COSMOS | B-3 |
| 3. | SIGNE SOLAIRE | A-4 |
| 4. | PUERTA DE LA AMISTAD | B-3 |
| 5. | LA VILLE MAGINAIRE | C-4 |
| 6. | MIGRATION | B-5 |
| 7. | COSMOTOME NO.7 (OH HOMME) | A-5 |
| 8. | GRAFES | A-7 |
| 9. | ORbite OPTIQUE NO.2 | B-8 |
| 10. | NON TITRÉ | B-4 |

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Baronnie de Longueuil

1611 - Samuel de Champlain découvre l'île et la nomme Sainte-Hélène afin de rendre hommage à son épouse, Hélène Boullé.

1665 - Charles LeMoynes, seigneur de Longueuil, fait l'acquisition de l'île Sainte-Hélène et de l'île Ronde pour y construire un manoir (résidence d'été) et un moulin.

1756-1763 - Durant la guerre de la Conquête, le chevalier de Lévis, commandant des armées de la Nouvelle-France, fait construire des batteries et des retranchements sur l'île.

Période militaire

1812-1814 - En prévision d'une invasion américaine, le gouvernement britannique achète l'île afin de la fortifier et renforcer les défenses de Montréal.

1820-1824 - Construction du fort, de l'arsenal, d'une caserne, de deux poudrières et d'un cimetière militaire.

1848 - Un incendie détruit l'arsenal et le corps de garde.

1849 - Suite à la crise de l'Oregon, un blockhaus en bois de deux étages est construit sur le mont Boullé.

1870 - Le gouvernement du Canada fait l'acquisition de l'île lors du retrait des troupes britanniques.

1874 - La Cité de Montréal loue l'île pour en faire un parc.

1875 - Un incendie détruit la caserne.

1908 - Le gouvernement fédéral vend l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde à la Ville de Montréal.

1914-1918 - L'île est utilisée comme dépôt de munitions.

Embellissement du parc

1931 - Inauguration du pont du Havre (actuel pont Jacques-Cartier).

1931 - Adoption par la Ville de Montréal du plan de d'aménagement de l'île Sainte-Hélène et de modification à sa configuration naturelle préparé par l'architecte paysagiste de grande renommée Frederick Gage Todd.

1933-1939 - Travaux de chômage suite à la Grande Dépression. Près de 1000 hommes travaillent sur l'île Sainte-Hélène. Construction de la tour de Lévis, du pavillon des Baigneurs et du pavillon des Sports; restauration des bâtiments militaires qui fut interrompue pendant la Seconde Guerre mondiale.

1939-1945 - Le fort devient une prison militaire pendant la Seconde Guerre mondiale. Près de 250 prisonniers politiques y sont détenus.

1949-1955 - Reprise des travaux d'aménagements suivant l'esprit de Todd. Ouverture des piscines publiques de l'île.

1955 - Le pavillon des Sports devient le restaurant Hélène-de-Champlain.

1955 - Fondation du musée Stewart.

Expo 67 et Terre des Hommes

1963 - L'idée de tenir l'exposition universelle de Montréal sur l'île Sainte-Hélène agrandie et sur une autre île à créer (l'île Notre-Dame) est formulée par les architectes de la firme Bédard, Charbonneau, Langlois, puis reprise par le maire Jean-Drapeau.

1963 - Le premier ministre Lester B. Pearson inaugure les travaux le 13 août.

1964 - Les Îles sont officiellement remises à la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967; début des travaux de remblayage (28 millions de tonnes métriques); intégration à l'île Sainte-Hélène de l'île Ronde, à l'est, et de l'île Verte, à l'ouest; création de l'île Notre-Dame à partir des hauts-fonds.

1964-1965 - Construction du pont de la Concorde.

1966 - Le restaurant Hélène-de-Champlain devient le pavillon d'honneur du Canada.

27 avril 1967 - Inauguration de l'Exposition universelle et internationale de 1967 (Expo 67) sous le thème de *Terre des Hommes* (plus de 50 millions d'entrée en six mois).

1968-1981 - Le site de Terre des Hommes devient une exposition permanente.

1970 - Le site militaire sert de prison pendant la Crise d'octobre.

Mai 1976 - Un incendie détruit le revêtement de la Biosphère.

Du parc des Îles au parc Jean-Drapeau

1992 - Création du parc des Îles.

1993 - Mise en oeuvre du plan directeur de mise en valeur et développement du Parc des Îles et déplacement de la sculpture *Trois disques (L'Homme)* de Calder.

1995 - L'ancien pavillon des États-Unis d'Amérique devient la Biosphère d'Environnement Canada.

1999 - Le site est rebaptisé parc Jean-Drapeau.

2005 - Montréal est l'hôte des championnats mondiaux de natation (FINA).

2006 - Premier festival de musique Osheaga au parterre de l'île Sainte-Hélène.

2007 - Constitution du site du patrimoine par la Ville de Montréal.

2009 - Fermeture du restaurant Hélène-de-Champlain.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR PAYSAGÈRE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



La tour de Lévis au sommet du mont Boullé
Photo : WAA



La plaine des jeux et son chalet en 2015
Photo : WAA



Vue sur le centre-ville depuis la Place de l'Homme
Photo : WAA

La valeur paysagère du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène repose sur :

- sa qualité d'espace vert de très grande superficie à proximité du centre-ville;
- les repères urbains qu'il recèle, perceptibles de la rive sud, du pont Jacques-Cartier, du quartier Centre-Sud et du Vieux-Montréal;
- les parcours de découverte qu'il permet entre les différents secteurs aux qualités et ambiances diverses;
- l'ambiance naturelle et forestière du secteur du mont Boullé, composé de six petits monts aux reliefs accidentés dont le plus élevé est dominé par la tour de Lévis;
- les autres secteurs présentant des ambiances naturelles : du lac des Cygnes, des buttes et de la prairie;
- l'ambiance pittoresque des interventions de Frederick Gage Todd dans plusieurs secteurs de l'île et sur le chemin du Tour-de-l'Isle, aménagé en parkway ponctué de bâtiments pittoresques en pierre de brèche extraite sur l'île même;
- l'ambiance moderne qui se manifeste par la présence de témoins de l'expo 67 toujours présents dans ce grand parc urbain;
- les vues inusitées, certaines larges et d'autres encadrées, depuis l'île vers la ville, le Vieux-Montréal et le mont Royal;
- le contact avec l'eau qui offre une proximité rare avec le fleuve Saint-Laurent.

- les arbres et autres végétaux qui donnent à l'île Sainte-Hélène son ambiance de grand parc urbain
- sa topographie particulière composée de l'île d'origine, dominée par le mont Boullé (80 M) et cinq autres petites collines
- les parois rocheuses du mont Boullé et leur couleur particulière
- la combinaison des différentes ambiances des secteurs qui permettent une expérience riche et variée de parcours
- les ambiances naturelles: secteur du mont Boullé (EP15), du lac des Cygnes (EP2), des buttes (EP5), de la prairie et du chemin Macdonald (EP17), des étangs (EP16)
- les ambiances pittoresques: les secteurs Hélène-de-Champlain (EP9), du Complexe aquatique (EP10), de la plaine des jeux (EP13), du chemin du Tour-de-l'Isle (EP14), le secteur militaire (EP18), la tour de Lévis, l'ancien blockhaus, le pavillon PS4, la vespasienne du P12, les ponceaux du secteur des étangs et l'ancienne grande poudrière
- les ambiances modernes : les rives de l'île (EP6), la Biosphère, *Trois disques (L'Homme)* et la place des Nations
- les lieux procurant des vues exceptionnelles sur la ville: la Place de l'Homme sur laquelle est implantée *Trois disques (L'Homme)*, le secteur du stationnement P-8 (EP12) et les rives au nord de l'île

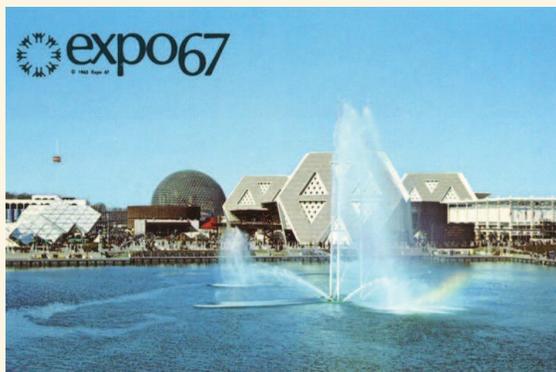
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR HISTORIQUE



Vue aérienne de l'île Sainte-Hélène en 1958
Photo : BAnQ



Carte postale du lac des Cygnes d'Expo67
Photo : Archives Ville de Montréal



Vue du lac des Cygnes en 2015
Photo : WAA

La valeur historique du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène repose sur son témoignage :

- de la formation géologique de l'île, composée de roches dévoniennes qui sont uniques dans la région;
- de l'occupation militaire de l'île par l'armée britannique, confirmant sa position stratégique dans le fleuve Saint-Laurent;
- du début de l'usage de l'île à des fins de parc municipal en 1874, bien qu'il demeure propriété fédérale, suite à l'instauration des congés payés et dans la foulée du mouvement étatsunien *City Beautiful*. C'est le premier des trois grands parcs créés par la Ville dans cet élan avec le parc La Fontaine (1874) et le parc du Mont-Royal (1876);
- de la construction du pont du Havre (actuel pont Jacques-Cartier) en 1930, permettant l'accès véhiculaire à l'île;
- des travaux de chômage instaurés suite à la Grande Dépression, au cours desquels le réaménagement majeur de l'île, conçu par l'architecte paysagiste Frederick Gage Todd et dessiné par le bureau de l'architecte de la Ville, est entrepris;
- de l'implantation de nouvelles installations de loisirs dans la partie ouest de l'île – notamment la première piscine publique à Montréal – dont la Ville confie la conception à la firme d'ingénierie étatsunienne McFadzean, Everly and Associates;
- de l'agrandissement de l'île pour la tenue d'Expo 67 et de la construction de nombreux pavillons et aménagements sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame ainsi qu'à la Cité du Havre;
- du réaménagement du parc des Îles avec une vision de renaturalisation, dans le cadre du plan directeur du « Montréal vert et bleu »;
- de la période contemporaine du parc Jean-Drapeau, axée notamment sur le déploiement de grands événements (le Grand Prix de Formule 1, la FINA et le festival Osheaga, etc.).

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les parois rocheuses de couleur rouille dans le secteur du mont Boulé (EP15)
- les témoins militaires des secteurs du mont Boullé (EP15) et militaire (EP18): blockhaus, grande et petite poudrière, arsenal, caserne, corps de garde, enceinte du fort, lavoir
- les ressources archéologiques qui témoignent des différentes étapes du passé militaire de l'île
- le pavillon Hélène-de-Champlain, la sous-station électrique SH3, la plaine des jeux, la tour de Lévis, le monument de l'ancien cimetière militaire, l'étang et les ponceaux du secteur EP16
- les pavillons implantés dans les années 1950 et 1960 par la Ville de Montréal : pavillon des baigneurs, vespasienne du petit Prince, abris à pique-nique des jeux pour enfants et du secteur boisé, vespasienne du P12, pavillon PS4, sous-station électrique du pont Jacques-Cartier
- les témoins d'Expo 67 : Biosphère, Place des Nations, *Trois disques (L'Homme)*, pavillon de la Corée, *Phare du Cosmos*, succursale bancaire, passerelle du Cosmos, station de métro et roseraie du pavillon Hélène-de-Champlain
- le secteur du lac des Cygnes (EP2), le belvédère des îles, dans le secteur du mail central (EP3) et le quai de la navette fluviale
- oeuvres d'art implantées sur l'île depuis la création du Bureau d'art public en 1989

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



La Biosphère de Buckminster Fuller en 2015

Photo : WAA



Trois disques (L'Homme) d'Alexander Calder, en 2014

Photo : WAA



Pavillon Hélène-de-Champlain depuis le jardin de la roseraie

Photo : WAA

La valeur architecturale et artistique du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène repose sur :

- la présence d'icônes mondiales en matière de conception architecturale et artistique de certains bâtiments et oeuvres d'art construits sur le site à l'occasion d'Expo 67;
- la présence d'autres bâtiments, oeuvres d'art et de génie civil conçues pour Expo 67 qui, bien que moins connues, s'inscrivent dans les volets architectural et artistique de cet événement international sans précédent au Canada;
- la conception des bâtiments de l'ancien site militaire de l'île qui sont foncièrement intégrés dans le paysage par leur usage de la pierre de brèche de l'île;
- la qualité générale des constructions et aménagements érigés par Frederick Gage Todd en accord avec le mouvement étatsunien *City Beautiful*, utilisant aussi la pierre de brèche de l'île;
- l'intégration des bâtiments conçus par la Ville de Montréal dans les années 1950 et 1960 au concept de « folies de jardin » du parkway conçu par Todd;
- la qualité du corpus d'oeuvres d'art public intégrées à l'ensemble de l'île depuis 1989;
- l'importance de Louis Perron, premier architecte paysagiste francophone au Québec, qui a conçu la roseraie du pavillon Hélène-de-Champlain.

- les bâtiments et oeuvres d'art de renommée internationale : la Biosphère et *Trois disques (L'Homme)*
- les autres bâtiments et oeuvres d'art d'Expo 67 encore existants : la Place des Nations, le pavillon de la Corée, le *Phare du Cosmos*, la station de métro, le pont de la Concorde, le Service bancaire et les rives remblayées, oeuvre colossale de génie civil
- les anciens bâtiments militaires : blockhaus, grande poudrière, arsenal, caserne, corps de garde, petite poudrière, enceinte du fort et lavoir
- les aménagements de Frederick Gage Todd : pavillon Hélène-de-Champlain, sous-station électrique SH3, plaine des jeux, tour de Lévis, monument de l'ancien cimetière militaire, étang et pontons du secteur EP16 et divers aménagements autour des bâtiments militaires
- les pavillons implantés dans les années 1950 et 1960 par la Ville de Montréal : pavillon des baigneurs, vespasienne du Petit Prince, abris à pique-nique des jeux pour enfants et du secteur boisé, vespasienne du P12, pavillon PS4, sous-station électrique du pont Jacques-Cartier
- les oeuvres d'art implantées sur l'île depuis 1989 : *La Puerta de la Amistad*, *La Ville imaginaire*, *Migration*, *Oh l'Homme*, *Girafe* et *Signe solaire*
- la roseraie du pavillon Hélène-de-Champlain conçue par l'architecte paysagiste Louis Perron

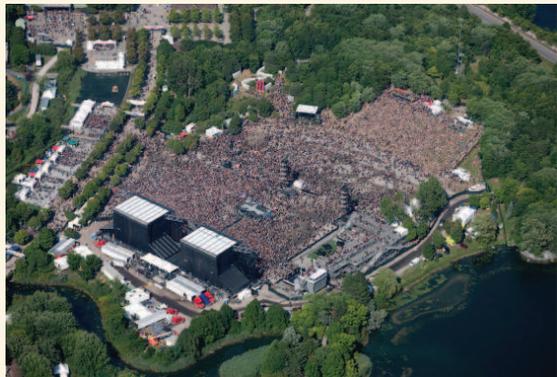
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR SOCIALE



Descente en toboggans lors de la fête des neiges
Photo : SPJD



Concert sur le parterre en 2014
Photo : SPJD



Le belvédère surplombant le lac des Cygnes
Photo : WAA

La valeur sociale du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène repose sur :

- l'accessibilité à l'île par de multiples moyens de transport (métro, bicyclette, voiture et navette fluviale) qui favorisent sa fréquentation par une large partie de la population montréalaise, québécoise, canadienne et étrangère;
- le relatif éloignement du site des quartiers résidentiels, qui permet certaines activités à grand déploiement;
- l'offre d'activités populaires qui attire les foules à l'occasion de plusieurs événements annuels;
- la possibilité de se retirer dans des parties plus calmes et d'aspect plus naturel du site en marge des activités de grande envergure.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les différents modes d'accès à l'île : piste cyclable, station de métro Jean-Drapeau, ponts et navette fluviale
- la forme insulaire du parc qui l'isole des quartiers résidentiels
- la cohabitation de zones actives et naturelles sur l'île
- les aires de pique-nique
- les installations du centre aquatique
- le parterre où ont lieu les concerts

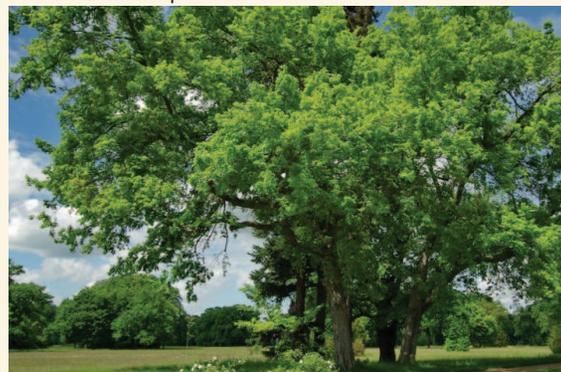
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

VALEUR ÉCOLOGIQUE



La carrière de schiste d'Utica derrière l'arsenal
Photo : Ethnoscop



Micocouliers occidentaux (*Celtis occidentalis*)
Photo : www.arboplus.ca



Le bois du mont Boulé
Photo : WAA

La valeur écologique du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène repose sur :

- la rareté de sa formation géologique constituée de deux types de roche-mère : le schiste d'Utica au sud et une brèche de diatrèmes contenant des roches dévoniennes sous forme de fragments (uniques dans la région) au nord;
- la présence de groupements forestiers peu communs au Québec, notamment le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*) qui est l'arbre le plus abondant dans la partie ancienne de l'île;
- la zone de fraîcheur pour la biomasse locale que procure la couvert végétal de l'île;
- les milieux humides à l'intérieur de l'île qui favorisent la présence d'une faune particulière.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- la formation géologique de brèche de diatrèmes contenant des roches dévoniennes et des fossiles
- la micocoulaie située dans la partie ancienne de l'île
- le couvert végétal de l'île qui constitue une zone de fraîcheur
- les plans d'eau, zones humides qui favorisent la présence d'une faune particulière

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Arrondissement de Ville-Marie

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par la Société du parc Jean-Drapeau à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène, avec la collaboration des acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de deux visites des lieux effectuées le 26 avril et le 17 mai 2016.

Il est à noter que les éléments qui ne figurent pas à la liste des éléments caractéristiques des différentes valeurs du présent énoncé ne sont pas jugés contributifs aux valeurs énoncées et qu'ils ne sont ainsi pas considérés comme des éléments significatifs du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène.

RÉFÉRENCES

WAA Montréal Inc. et Lafontaine & Soucy Architectes. 2016. *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Sainte-Hélène*. Montréal : Ville de Montréal, 97 pages, ill.

Marineau, Kim. 2005. *Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau*. Montréal : Société du parc des Îles, 25 pages, ill.

Ville de Montréal. 2007. *Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène. Analyse des valeurs patrimoniales*. Montréal : Ville de Montréal, 73 pages, ill.

GROUPE DE TRAVAIL

Malaka Ackaoui, architecte paysagiste, WAA Montréal inc.
Julie Boucher, agente de développement culturel, Service de la Culture
Catherine Brosseau, chargée de projet, Parc Jean-Drapeau
Thomas Fontaine, architecte, arrondissement de Ville-Marie
Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT
Luce Lafontaine, architecte, Lafontaine & Soucy, architectes
Étienne Longtin, conseiller en aménagement, arrondissement de Ville-Marie

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SMVT